

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle relation entre Pontarlier et la Vallée de Joux dès le 10 décembre 2012

Dès le 10 décembre prochain, le train offrira une alternative confortable aux nombreux pendulaires transfrontaliers. Une nouvelle relation ferroviaire Pontarlier-Frasne-Vallorbe permettra de se rendre au travail, et d'en revenir, confortablement et sans bouchons.

Le nouvel horaire 2013 qui entrera en vigueur le 9 décembre prochain, offre de nombreuses nouveautés en Suisse romande. Parmi celles-ci, une nouvelle relation transfrontalière quotidienne entre la Franche-Comté et le canton de Vaud.

Dans un souci commun de diversifier les relations transfrontalières, la Région Franche-Comté, le canton de Vaud, la SNCF, les CFF et Travys proposent une nouvelle liaison ferroviaire transfrontalière. Dès le lundi 10 décembre prochain, du lundi au vendredi, un autorail TER SNCF partira de Pontarlier à 5h24. Il desservira Frasne à 5h39 et Vallorbe à 6h03. De Vallorbe des correspondances sont assurées par Travys en direction de la Vallée de Joux et par les CFF en direction de Lausanne. En fin de journée, la nouvelle relation quitte Vallorbe à 16h52, pour atteindre Frasne à 17h11 et Pontarlier à 17h29.

Des tarifs avantageux sont proposés à la clientèle: l'abonnement mensuel Pontarlier-Vallorbe revient à 76 euros par mois. Côté suisse, les tarifs Mobilis s'appliquent selon la destination finale. Un abonnement transfrontalier est en préparation.

Pour le canton de Vaud, cette nouvelle offre est un premier pas dans la constitution d'une véritable offre de remplacement au trafic individuel pour les déplacements transfrontaliers. Conçue en fonction des horaires en vigueur dans l'industrie de la Vallée de Joux, elle doit contribuer à décharger progressivement la douane du Creux. La façon d'étendre et de faire évoluer cette première desserte ferroviaire transfrontalière pourra ensuite être étudiée par les compagnies suisses et le canton de Vaud, en partenariat étroit avec la Région Franche-Comté et la SNCF.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 décembre 2012

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), 021 316 70 01 CFF, Service de presse, 051 220 43 43